

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	23 (1935)
Heft:	446
Artikel:	Les Françaises doivent voter : (suite de la 1re page)
Autor:	E.Gd.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261848

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et nous y trouverons tout ce que nous pourrons désirer, depuis des salles de bains jusqu'à une banque, depuis le téléphone jusqu'à un salon de thé. Il contient non seulement un vaste hall, dans lequel chaque déléguée aura son propre pupitre (disposition extrêmement appréciable! (Réd.), mais aussi des salles pour les Commissions, des salles pour la presse, pour la correspondance, pour la conversation et un restaurant. Notre travail sera grandement facilité dans ce cadre confortable, et le merveilleux parc entourant le palais, dont nous pourrons jouir également, rendra ce Congrès incomparable à ce point de vue.

Le temps à Istamboul au mois d'avril peut être froid et l'on nous recommande d'apporter des manteaux chauds. Des vêtements d'été sont inutiles.

Nous avons personnellement visité les hôtels qui nous font des prix spéciaux (demander la liste et les prix au Bureau Central de l'Alliance 190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1. (Réd.). Nous avons choisi comme centre de résidence et de travail, le « Pera Palace », mais nous pouvons aussi recommander le « Pera-Hôtel », tout neuf et dans une situation dégagée. Le gouvernement turc nous a accordé une réduction de 30 % sur les chemins de fer turcs et de 50 % sur les bateaux turcs, qui quittent Alexandrie les 8 et 15 avril, ceci pour les congressistes qui voudraient combiner ce voyage avec une visite en Egypte.

La presse turque porte un immense intérêt à notre Congrès: aussi prions-nous toutes les déléguées d'apporter des photographies et des notices biographiques, et de venir prêtes à répondre à de nombreuses interviews sur le développement du mouvement féministe dans leur pays (hélas! que dirons-nous, nous Suisses... (Réd.). En effet, les membres de notre Société affiliée se trouvent en face d'une tâche immense, celle d'éduquer les femmes électriques à faire bon usage de leurs nouvelles responsabilités, l'évolution ayant été si rapide que la majorité n'est pas encore préparée à ces responsabilités. Et nous avons lié des relations amicales avec un si grand nombre de femmes professeurs, médecins, avocates, juges, travailleuses sociales, et avec des ministres et d'autres personnalités masculines éminentes, que nous sommes persuadées qu'une nombreuse participation étrangère à ce Congrès sera d'un intérêt et d'une efficacité mutuelle considérables.

Nous savons que, dans cette période de crise, de réaction et d'inquiétudes générales, nous demandons un sacrifice de temps et d'argent à chacune, mais les femmes qui viennent à l'Alliance doivent prouver leur solidarité traditionnelle, en venant à Istamboul, le lieu de rencontre de tout l'Orient dans son travail pour la justice sociale et la paix du monde.

Margery I. CORBETT ASHBY.
Rosa Manus.

Les Françaises doivent voter (Suite de la 1^{re} page.)

Cette campagne, dont on trouve ci-dessous l'écho dans notre « Revue de la Presse », a eu, forcément sa répercussion au Parlement. Après le projet de loi de M. Feyssat, que nous avons déjà mentionné, et qui reconnaît aux femmes le suffrage municipal, d'autres pro-

d'autres transformations urgentes, celle qui s'impose le moins.

Pour ces raisons notre association a été amenée à approfondir depuis quelques années un certain nombre de problèmes nationaux et va présenter maintenant — sous la présidence de M. Léon Bérard, de M. Alix, doyen de la faculté de droit, de M. leduc de Brégille, des rapports variés relatifs notamment à l'information en politique et l'enseignement, aux conséquences du coût des droits d'enregistrement sur les relations familiales, à l'impôt payé, mais non voté, par les contribuables féminins...

Tous ces problèmes et d'autres, qui ont leur côté moral, bien souvent se posent à nous. Quelques-uns doivent être résolus par des femmes seules, sans appui. Nous les aiderons à prendre leurs responsabilités.

De M. René Fayssat, député des Alpes-Maritimes, auteur du projet de loi qui ferait voter les femmes en mai de cette année.

Sans être le moins du monde féministe, tout homme sensé doit reconnaître que ce sera là d'abord un acte de justice. La femme paye des impôts comme les autres citoyens. Elle pourra avoir le droit d'opiner par son bulletin de vote pour l'emploi de ses démiers. Elle donne des enfants au pays et des soldats à la défense nationale. Célibataire, mariée ou veuve, elle a un droit de regard indéniable sur la chose publique. Sans son concours, le suffrage dit universel devient un vain mot.

On donne parfois un argument contre l'extension du droit électoral, en disant: « La plupart des femmes ne désirent pas voter, laissez-les donc tranquilles! » L'argument ne vaut rien. Alors même que les femmes n'auraient aucun attrait pour le vote, l'on pourrait répondre que, lorsqu'il fut institué, en 1848, le suffrage universel, beaucoup de citoyens français n'étaient nullement désireux d'aller aux urnes. Ils y allaient pourtant. Si le suffrage féminin entrerait en

positions ont surgi: celles de MM. Paté, vice-président de la Chambre, Brandon et Sellier, députés de Paris et Scapini, toutes demandant le suffrage féminin municipal, électoral et éligibilité. D'autre part, et devant le regain d'actualité conféré au vote des femmes, l'idée a surgi dans divers milieux qu'il conviendrait de faire une démarche auprès du Sénat, pour reprendre les projets de lois votés à maintes reprises par la Chambre, et toujours bloqués à la Chambre Haute par l'opposition des sénateurs antiféministes; car le nombre de ceux-ci ayant diminué du fait de décès et de remplacements, peut-être serait-il possible de « dégeler » un projet de loi, aussi bien qu'un crédit? Une délégation à cet effet a été reçue ces jours par M. Flaudin, président du Conseil des Ministres. Le suffrage familial, de son côté, montre à nouveau le bout de l'oreille, appuyé par M. Georges Pernot. On le voit: « L'idée » ne marche pas encore à pas de géant chez nos voisins, mais elle bouge et renue. Et c'est beaucoup.

C'est beaucoup, en ces temps de réaction, de campagne antidémocratique, d'opposition au suffrage universel, de tendance à restreindre plutôt qu'à étendre les droits politiques. C'est beaucoup que ces hommes politiques, tous ces parlementaires, tous ces journalistes, se déclarent et s'affirment, au lieu de chuchoter comme le font les autres, qu'ils sont certainement partisans du suffrage féminin, mais que le moment est mal choisi pour en parler et que les femmes, si elles veulent compter sur leur concours, n'ont qu'à se tenir tranquille et à ne pas s'agiter. C'est beaucoup aussi que tant de femmes, de toutes conditions, de tous les milieux, de toutes les tendances, manifestent avec tant de décision leur conviction — un rédacteur du *Matin* évalue à 98 % la proportion des réponses affirmatives — alors que chez nous, on rencontre, ou la plus tiède indifférence, ou pire encore, l'opposition à toute action de la part même de celles qui se disent suffragistes, et qui souffrent plaintivement, elles aussi, qu'il faut attendre. Attendre quoi?... Que toutes les femmes du monde aient le droit de vote avant nous? cela ne sera plus bien long. Que la « crise » qui est un prétexte si commode à toutes les paresses et à toutes les timidités, soit terminée? Mais n'y a-t-il pas « crise » aussi en France? crise économique, crise politiques, et l'un des moyens d'en sortir ne sera-t-il pas justement l'introduction d'éléments nouveaux et sains dans la vie politique?...

Certes, il ne faut pas vouloir aller plus vite que les violons, et personnellement nous nous demandons, avec Mme Maria Vérona, s'il sera vraiment possible d'agir assez vite pour que la loi nouvelle soit votée et mise à exécution qui permettrait aux femmes de participer aux élections municipales de mai prochain? D'autre part, il faut veiller à la manœuvre pleine d'astuce de sénateurs antisuffragistes, qui se plaignent, les bons apôtres! que reconnaître le suffrage municipal aux femmes, c'est trop peu, que traîner toute cette affaire en trois mois, c'est trop court eu égard à la gravité de la question, et qui déclarent bien préférable de prendre le temps voulu, tout le temps voulu, pour donner enfin aux femmes leurs droits politiques complets!...

Nous avons toujours pensé et écrit que le suffrage féminin triompherait en France bien

vigoureux, les nouvelles électrices ne feraient pas autrement.

De M. Taittinger, député nationaliste de Paris, et de sa femme (lettres envoyées sous la même enveloppe):

Mme Taittinger écrit :

A notre époque, où les femmes partagent la vie des hommes, mêmes carrières, mêmes responsabilités, mêmes charges, mêmes impôts, il est juste qu'elles participent aussi à la vie politique du pays, secondant et complétant les hommes, comme elles le font normalement sur le plan physiologique, moral et familial.

Et son mari ajoute :

La Française, dans la vie nationale, s'étant montrée notre égale, j'ai cru accomplir un devoir de justice en accordant en toutes circonstances mon suffrage... au suffrage des femmes.

De deux femmes, chefs d'entreprises :

Mme Tiers est administratrice. Elle occupe son activité dans une des plus importantes affaires de teinturerie. Elle parle en administratrice:

Deux chiffres suffisent à vous montrer l'importance de la femme dans la vie économique de la France: on compte, en effet, plus de 40 % de Françaises qui travaillent dans le commerce et plus de 28 % qui sont employées dans l'industrie. Certaines professions en comptent même jusqu'à 90 %.

Et je puis vous donner un aperçu des impôts supportés par les femmes d'une profession essentiellement féminine: la teinturerie.

A Paris et dans le département de la Seine, 4.000 teintureries occupent plus de 10.000 ouvrières. Je suis très proche de la vérité en vous disant que ces femmes paient annuellement près de 15 millions à l'Etat. Or, il ne s'agit là que d'une seule profession et dans un seul département. Songez aux milliards que les femmes versent chaque année au Trésor!

plus tôt qu'en Suisse, et ce mouvement d'opinion si accentué qui se manifeste actuellement ne fait que nous confirmer dans cette opinion. Nous sommes humiliée, certes, en constatant combien terriblement, et malgré trente ans d'efforts, notre pays est encore à l'arrière-garde. Mais ce qui nous console, d'autre part, c'est que nous savons que le succès du vote des femmes si près de notre frontière constituera, pour nous Suisses romandes surtout, un puissant atout dans notre

jeu. C'est donc en pensant, non seulement à nos amies françaises, mais aussi un tout petit peu à nous, que nous leur disons bravo et bonne chance!...

E. Gp.

Pour faciliter le travail ménager

Tandis que la plupart des travaux professionnels étaient rationalisés et allégés par l'emploi des machines, mais aussi par une meilleure orga-

Le XX^e anniversaire de la fondation de l'Union Mondiale de la Femme

Fondée en 1915, donc dès le premier hiver de la grande guerre, l'Union Mondiale, qui va célébrer le 1^{er} mars son vingtième anniversaire, a eu comme but, dès son origine, de lutter contre les causes morales de la guerre, soit la peur, l'ignorance, l'avidité. Elle a voulu éveiller chez toutes les femmes le sentiment de leurs responsabilités personnelles envers l'humanité, et les encourager à faire rayonner autour d'elles un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle, qui, en se généralisant, pourra devenir une cause de paix.

Ce programme, tout d'abord essentiellement moral et éducatif, qu'elle a travaillé à réaliser pendant la guerre, il lui est devenu nécessaire de le compléter dans l'après-guerre par des activités d'ordre plus concret: aussi a-t-on vu, depuis quinze ans, se joindre à toutes les grandes œuvres de pacification des esprits, de coopération internationale, de lutte contre la guerre, qui ont gravité autour de la Société des Nations, des fondations de celle-ci. Membre très actif du Co-

mité de Désarmement des Organisations féminines internationales, dont il n'est plus besoin d'exposer aux lecteurs de ce journal l'action méthodique, étudiée, réfléchie et énergique à la fois en faveur de la réduction des armements, l'Union Mondiale n'a cessé de poursuivre, parallèlement à l'activité de ce Comité, son travail propre, en se constituant d'abord en un centre d'information pour tout ce qui, par la parole ou l'image, peut contribuer à l'éducation pour la paix: presse, cinéma, radio, enseignement de l'histoire, etc. Elle a publié et largement répandu de nombreux documents, des brochures, des appels, des cartes postales dont certaines ont été reproduites dans nos colonnes; elle édite pour le 18 mai, date de la « Journée annuelle de la bonne volonté », un petit journal, *La jeunesse et la paix du monde* qui, publié en sept langues, est distribué dans les écoles de quatorze pays. Elle a été représentée dans de nombreux Congrès et Conférences pour la paix, pour l'éducation de la paix, et pour la S. D. N.; elle a organisé un « Camp de vacances internationaux pour la jeunesse », qui, bien que débutant modestement, promet de se développer dans le sens de l'amitié internationale. Et alors qu'en Suisse, nous connaissons surtout l'activité de son Bureau de Genève, elle a réussi à créer dans divers pays, en Europe orientale notamment, des groupements féminins très actifs, alors que, d'autre part, elle est en relations étroites en France avec cette *Ligue des Mères et des Éducatrices*, dont la représentante, Mme Eichenberger, produisit une si poignante et si profonde impression à Genève par les paroles qu'elle prononça lors d'une des réunions du Comité féminin du Désarmement. Enfin, il n'est pas besoin de rappeler à nos lecteurs la part très spécialement active prise par l'Union Mondiale à la grande manifestation de la présentation des pétitions à la Conférence du Désarmement de la Société des Nations, le 6 février 1932.

C'est maintenant à lutter contre ce trafic des armes et munitions, qui, dans le seul intérêt des grandes firmes, empoisonne la vie internationale, et fournit, ironie amère, aux gouvernements sans distinction des armes qui se tourneraient, en cas de conflits, contre leurs propres soldats! que l'Union Mondiale porte une grosse part de son effort. Les sujets des deux principaux discours que feront le 1^{er} mars, jour de la célébration de son vingtième anniversaire, à la Salle de la Réformation, à Genève (voir au Carnet de la quinzaine), deux orateurs spécialement qualifiés, en sont la preuve. C'est pourquoi nous souhaitons que, non seulement tous les membres de l'Union Mondiale, mais tous ceux, hommes et femmes, qui préoccupent cette question d'une actualité aussi brûlante que son danger, se rendent nombreux à cette séance, manifestant ainsi leur ferme volonté de paix.

E. Gp.

Photo Jullien
Genève.
Mme Clara Guthrie d'ARCSIS
La fondatrice et la présidente actuelle de l'Union Mondiale, est aussi une suffragiste fervente, à qui l'éducation donnée par une grand-mère disciple de Susan Anthony, l'apôtre du suffrage aux États-Unis, a permis de faire face avec énergie et initiative aux difficultés de la vie.



L'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme spécifie que celui qui paie l'impôt doit en suivre l'emploi. Ce qui est bien difficile, puisque les femmes ne sont pas citoyennes! En nous reconduisant, Mme Tiers ajoute:

La femme doit voter; elle n'est pas la concurrente, mais la collaboratrice de l'homme...

* * *

Dans un salon où vingt frégates sont prisées de bassins de verre, et où s'entend le *Victory* que Lord Nelson donna à Lady Hamilton, Mme Ph. de Vilomor, dont l'ancêtre Forbes était amiral des galères, me reçoit, pendant un moment de repos, c'est-à-dire parmi quinze à vingt couples de téléphones-heures.

Excusez-moi, monsieur, au bas du fil mes chefs de service ignorent le sort du féminisme en est jeu. Mais c'est que, voyez-vous, depuis quinze ans je suis à la tête d'une grande maison. Mes seules joies ont été familiales d'abord, j'ai élevé six enfants qui étaient, fort jeunes à la mort de mon mari, et j'ai repris l'affaire. Je fais partie d'une commission ministérielle des grains, je participe à des congrès internationaux et commerciaux, et je ne vous cache pas que je ne vois pas la raison qui m'éloigne des urnes.

Mme de Vilomor fait faire un chien-bull qui aboie.

Je travaille comme un homme. Il faut une femme qui gère des intérêts particuliers, participe à la répartition des intérêts géographiques. Je m'occupe de laboratoires, d'embryologies. Je crois que je pourrais très bien me mêler au grand jeu aux questions agricoles que les hommes se réservent. Remarquez que je les fais officieusement et comme en contrebande. Enfin, votre journal soulève le voile. Le jour n'est pas loin où les femmes voteront...

Et je regarde, tandis qu'ell' achève ces paroles, la rosette de commandeur de la Légion d'honneur qui orne le corsage de Mme Philippe de Vilomor.

D'une institutrice :
L'ivrogne aura le droit de voter et la doctoresse devra rester chez elle!

D'un rédacteur du « Matin », pour finir : Ce qui m'intéresse aussi, c'est la nomenclature des professions de nos correspondants. Prends d'abord les hommes: capitaine de frégate, médecin, délégué cantonal, avocat, hôtelier, instituteur, « Français moyen », pharmacien, architecte, peintre, représentant de commerce, marin, attaché aux musées nationaux, officier ancien combattant, ils sont tous venus, à tous les degrés de l'échelle sociale, nous apporter leur encouragement.

Mais les lettres de femmes rejoignent également tous les milieux, toutes les classes; je cite au hasard: cantinière, journaliste, employée aux P. T. T., ingénieur, infirmière, veuve de guerre, commerçante, industrielle, avocate, professeur, éclusière, institutrice, sage-femme, conférencière, élève de philosophie dans un lycée, et cette dame qui à 77 ans; et l'aînée de treize enfants, et cette jeune fille, fille unique; femmes de marin, d'ouvrier, de chauffeur, de professeur de musique... Toute la France est là, des champs à la ville, de l'université à l'usine.

Comme l'écrivit une institutrice:

« Si beaucoup de femmes sont accusées, avec raison, de frivoilité, d'incapacité politique, la majorité est fidèle à de grands devoirs et sait se montrer digne de la plus lourde tâche.

Une autre, non sans une amère ironie, pose l'équation suivante: « Semblable à l'homme dans la douleur, la maladie, la souffrance, et la mort, la Française moyenne, épouse d'un Français moyen, est égale à ce dernier ».

Pour aujourd'hui je m'arrête sur le vœu d'une lectrice: « Les femmes n'ont d'autre ambition que de mettre de l'ordre dans la grande maison: France ».

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.